

FAQ

FOIRE AUX QUESTIONS

EXAMENS • JANVIER 2021

Comment se dérouleront les épreuves du mois de janvier ?

Le planning et les modalités sont présentés sur la page d'informations générales de votre diplôme sur Moodle. En cas de doute, vous pouvez poser vos questions dans le forum du cours concerné.

Doit-on s'inscrire pour les examens ?

Il n'y a pas d'inscription aux examens pour cette session de janvier 2021.

Y aura-t-il une convocation officielle aux examens ?

Il n'y aura pas de convocation officielle aux examens. Si vous en avez besoin, vous pouvez vous rapprocher de votre scolarité.

Doit-on indiquer sur sa copie son nom et/ou son numéro étudiant ?

Oui, vous devez indiquer les deux.

Comment a-t-on accès aux sujets ?

Vous trouverez les sujets d'examen suivant les modalités qui vous sont indiquées avec le planning. Généralement, ils seront déposés dans les sections consacrées aux épreuves dans les cours sur Moodle.

Comment peut-on rendre ses copies ?

Vous devrez déposer vos copies dans les sections consacrées aux épreuves dans les cours sur Moodle. Aucun travail envoyé directement par email ou sous une autre forme ne sera pris en compte.

Y a-t-il une forme de composition spécifique comme des copies manuscrites, pdf ou dans un format de traitement de texte comme microsoft word ?

Aucun format n'est imposé a priori à l'étudiant, sauf consigne particulière indiquée pour l'épreuve. Les copies réalisées de façon manuscrite peuvent être déposées sous la forme d'un scan ou d'une photo. Les copies dactylographiées peuvent être déposées dans les formats pdf ou doc.

Comment scanner ses copies ?

Les copies rédigées sous forme manuscrite devront être scannées puis déposées. Le tutoriel <ctu.univ-fcomte.fr/ScannerSesDocumentsAvecSonTel> vous aidera à réaliser la numérisation.



IMPORTANT

Les copier-coller du cours, la consultation d'Internet, le plagiat et le travail collaboratif sont interdits.

Toute copie ne respectant pas cette consigne entrainera l'ouverture d'une procédure disciplinaire pour l'étudiant.